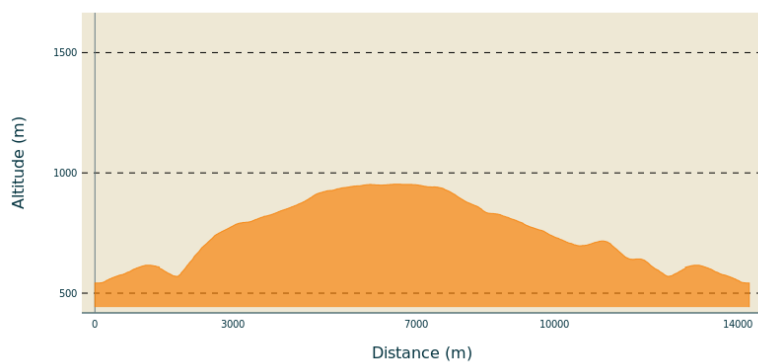


Le Serre de Jusclas - N°10

VAL EYRIEUX - MARIAC

Profil altimétrique



Altitude min 542 m Altitude max 953 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 14.2 km

Dénivelé positif : 529 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Sommet et points de vue

Accessibilité : Recommandé pour le VAE



Itinéraire


Départ : Mairie, Pont de Fromentières









Arrivée : Mairie, Pont de Fromentières

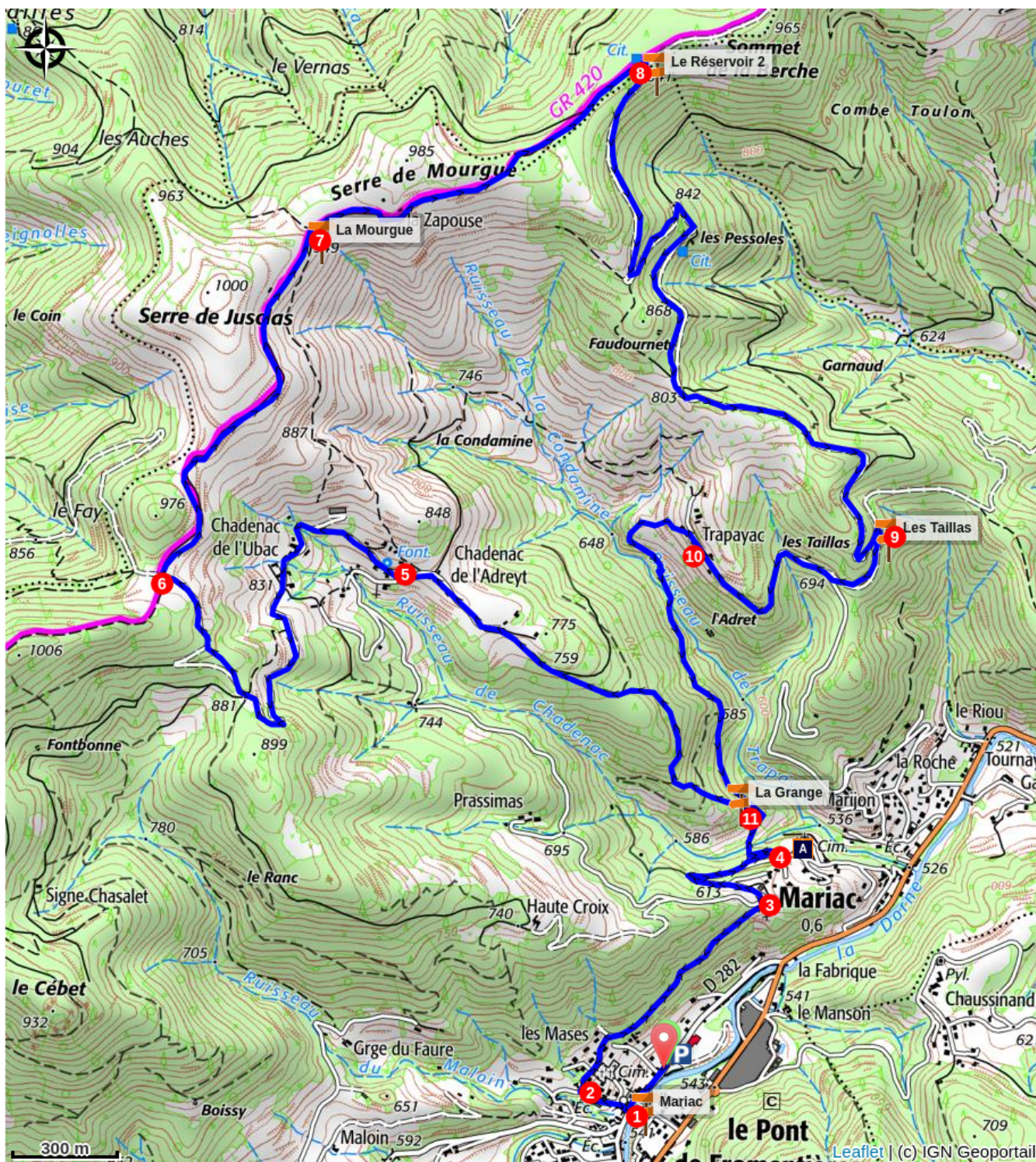
Balisage :  GR  PR

Communes : 1. MARIAC 2. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

Pendant votre randonnée, suivre le balisage  et 

Au départ du parking de la mairie, prendre la route en direction du centre du village. Suivre le balisage 

1. Monter la ruelle de l'église sur 200 m.
2. Monter à droite la route sur 900 m.
3. Au carrefour des routes, au niveau de la croix, descendre la petite route sur 200 m. Dans le virage de la route, continuer à descendre. Avant la maison, descendre le chemin à gauche.
4.  Au poteau La Grange, suivre Chadenac 3,1 km / Arcens 5,5 km. Monter le sentier jusqu'au hameau de Chadenac. Poursuivre sur la petite route. *Au niveau du point 4, descendez quelques mètres pour découvrir l'église romane Saint-Etienne.*
5. Au carrefour des petites routes, monter à droite la route en direction des maisons de Chadenac-de-l'Ubac. La route se transforme en piste après les maisons.
6.  Au poteau Chadenac, suivre Le Cheylard 9,4 km / La Mourgue 1,3 km. Poursuivre par le GR420  qui longe les crêtes panoramiques.
7.  Au poteau La Mourgue, suivre Le Cheylard 8,1 km / Le Réservoir 2 : 1,2 km. Poursuivre sur cette piste. Bien refermer les barrières.
8.  Au poteau Le Réservoir 2, suivre Pont-de-Fromentières 6,6 km / Les Taillas 2,7 km. Suivre à nouveau le balisage . Descendre par la piste.
9.  Au poteau Les Taillas, suivre Pont-de-Fromentières 3,9 km / La Grange 2,1 km. 300 m après monter à droite par la petite route.
10. Au hameau Trapayac, après la 1ère maison à votre gauche, faire 80 m et descendre à gauche le sentier passant sous les maisons. Couper plus bas le ruisseau de Trapayac.
11.  Au poteau La Grange, suivre Pont-de-Fromentières 1,8 km. Reprendre le même itinéraire que pour l'aller.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, suivre la D578 et prendre ensuite Mariac, Pont-de-Fromentières par la D282.

Parking conseillé

Parking à côté de la mairie, Pont-de-Fromentières

Accessibilité



Recommandé pour le VAE